

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****RHEO KNEE**

Genou monoaxial, articulation commandée par microprocesseur et fluide magnétorhéologique

Avis de radiation

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 8 avril 2025

Faisant suite à l'examen du 8 avril 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 8 avril 2025

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société Össur informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du genou monoaxial RHEO KNEE détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
2729745	ÖSSUR, RHEO KNEE	RKN 120003 RKN 120103
2779619	ÖSSUR, RHEO KNEE, révision vingt et quarante mois	N/A

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

RHEO KNEE, 8 avril 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr